



Ma rc couvre-t-elle un sinistre chez ma fille?

Par **cathyguez**, le **28/05/2008** à **23:23**

Bonjour.

J'ai cassé une vitre de baie vitrée au domicile de ma fille en bricolant chez elle.

Le cloueur à compression que j'utilisais à éjecté un clou qui est allé se loger dans la baie vitrée, la cassant.

Ma responsabilité civile chef de famille couvre-t-elle ce genre de sinistre?

Merci.a fille

Par **jeetendra**, le **29/05/2008** à **08:38**

bonjour, en principe oui votre rc chef de famille devrait marcher, prenez quand même le temps de relire les conditions générales de votre contrat d'assurance habitation sur ce point bien entendu, cordialement